

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

Absents excusés : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

N° 2023-093 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- Le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;
- La catégorie hiérarchique dont l'emploi relève ;
- Pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (.../35^{ème}).

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les collectivités peuvent par ailleurs recruter, en application de l'article n°3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente d'un recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

La présente modification du tableau du personnel comporte les créations de postes suivantes pour faire suite aux adaptations faites pour les emplois du péri et extrascolaire, de l'entretien et de la restauration (postes d'adjoints techniques et d'adjoints d'animation) en lien avec le nouveau calendrier scolaire 2023 – 2024 et les derniers besoins actualisés de la collectivité pour cette nouvelle rentrée scolaire. La modification du tableau du personnel tient également compte de la mutualisation des contrats pour un même agent ayant précédemment au moins 2 contrats.

Créations :

- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (5h25) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (10h05) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (10h27) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (11h34) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (14h02) ;
- 2 postes d'adjoint d'animation à TNC (14h18) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (20h23) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation à TNC (25h42) ;

Cette modification intègre également les évolutions prévues au Multi Accueil F. Dolto à savoir :

- Le départ de l'adjoint technique à la section des bébés moyens/grands située à l'EHPAD Elsa Triolet dont le temps de travail à temps non complet de 15h30 sera mutualisé sur un autre poste d'adjoint technique à temps non complet ;
- Le renfort d'une heure d'entretien journalier le soir au Multi Accueil F. Dolto octroyée à deux adjoints techniques à TNC déjà en activité ;
- L'augmentation de la quotité de temps de travail d'un agent social passant de 23h30 à 28h.

Créations :

- 1 poste d'adjoint technique à TNC (11h) ;
- 1 poste d'adjoint technique à TNC (19h36) ;
- 1 poste d'adjoint technique à TNC (29h43) ;
- 1 poste d'agent social à TNC (28h) ;

Par ailleurs, cette nouvelle version du tableau intègre la nouvelle organisation au sein de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD).

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique 2^{ième} classe à TNC (7h) ;
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique 2^{ième} classe à TNC (10h15) ;
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique 2^{ième} classe à TNC (15h) ;
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique 1^{ière} classe à TC (20h00) ;

Il est nécessaire de procéder à la suppression de postes vacants pour faire suite à :

- Des mouvements de personnels (départs, arrivées) ;
- Un départ à la retraite ;
- Des modifications de la durée hebdomadaire de travail.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

VU l'avis du comité social territorial en date du 15 septembre 2023 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 septembre 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs des emplois permanents pour faire suite aux modifications, créations et suppressions pour les raisons précitées ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les créations et modifications des emplois permanents suivant :

Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat.	Temps travail	Nombre de postes
Petite Enfance Education (Entretien/Crèche)	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	C	11h	1
Petite Enfance Education (Entretien/Restauration/Crèche)	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	C	19h36	1
Petite Enfance Education (Entretien/Crèche)	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	C	29h43	1
Petite Enfance Education (Crèche)	Agents sociaux territoriaux	Agent social	C	28h	1

PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	5h25	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	10h05	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	10h27	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	11h34	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	14h02	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	14h18	2
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	20h23	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	25h42	1
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ième} classe	B	7h	1
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ième} classe	B	10h15	1
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ième} classe	B	15h	1
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 1 ^{ière} classe	B	TC	1

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la suppression des emplois permanents suivant :

Service	Cadre d'emploi	Grade	Cat.	Temps travail	Nombre de postes
Petite Enfance Education (PEE) (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	4h30	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	7h00	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	9h00	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	9h15	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	10h00	2
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	11h15	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	16h30	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	22h45	1
PEE (Entretien / Restauration)	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique	C	24h00	2
Petite Enfance Education (Ecole Simone Veil)	ATSEM	ATSEM principal 1 ^{ère} Classe	C	35h	2
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	5h35	17
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	5h55	6
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	8h00	2
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	8h02	1

PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	8h10	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	8h31	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	9h20	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	10h30	2
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	11h20	5
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	12h15	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	12h42	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	14h15	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	14h16	1
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	18h10	2
PEE et Enfance Jeunesse	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	28h	1
PEE et Enfance Jeunesse (mercredis)	Animateurs territoriaux	Adjoint d'animation	C	8h55	8
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ième} classe	B	4h	1
Culture EMMD	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique 1 ^{ière} classe	B	16h00	1

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de créer et de supprimer les emplois permanents tels que présentés ci-dessus.

ACCEPTE de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents comme suit :

CADRE D'EMPLOI GRADE	Ancienne situation 26/06/2023		Nouvelle situation 25/09/2023	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services (Cat. A)				
Directeur Général des Services (10000 à 20000 habitants)	TC	1	TC	1
Attachés (Cat. A)				
Attaché principal	TC	1	TC	1
Attaché	TC	6	TC	6
Rédacteurs (Cat. B)				
Rédacteur	TC	9	TC	9
Rédacteur Principal 2ème classe	TC	6	TC	6
Rédacteur Principal 1ère classe	TC	2	TC	2

Adjoints Administratifs (Cat. C)				
Adjoint Administratif	TC	7	TC	7
Adjoint Administratif	28h00	2	28h00	2
Adjoint Administratif	22h00	1	22h00	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	TC	7	TC	7
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	30h00	1	30h00	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	26h00	1	26h00	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	TC	5	TC	5
FILIERE TECHNIQUE				
Techniciens (Cat. B)				
Technicien	TC	4	TC	4
Adjoints Techniques (Cat. C)				
Adjoint Technique	TC	5	TC	5
Adjoint Technique	4h30	1	4h30	0
Adjoint Technique	6h07	2	6h07	2
Adjoint Technique	7h00	1	7h00	0
Adjoint Technique	7h12	1	7h12	1
Adjoint Technique	9h00	1	9h00	0
Adjoint Technique	9h15	1	9h15	0
Adjoint Technique	9h51	1	9h51	1
Adjoint Technique	10h00	2	10h00	0
Adjoint Technique	10h18	1	10h18	1
Adjoint Technique	11h00	0	11h00	1
Adjoint Technique	11h15	1	11h15	0
Adjoint Technique	14h51	1	14h51	1
Adjoint Technique	15h30	1	15h30	1
Adjoint Technique	16h30	1	16h30	0
Adjoint Technique	16h37	1	16h37	1
Adjoint Technique	17h55	1	17h55	1
Adjoint Technique	19h30	1	19h30	1
Adjoint Technique	19h32	1	19h32	1
Adjoint Technique	19h36	1	19h36	1
Adjoint Technique	22h45	1	22h45	0
Adjoint Technique	24h00	2	24h00	0
Adjoint Technique	24h56	1	24h56	1
Adjoint Technique	27h57	1	27h57	1

Adjoint Technique	28h	3	28h	3
Adjoint Technique	28h22	1	28h22	1
Adjoint Technique	28h45	1	28h45	1
Adjoint Technique	28h49	1	28h49	1
Adjoint Technique	29h43	0	29h43	1
Adjoint Technique	30h23	1	30H23	1
Adjoint Technique	31h00	1	31h00	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe	TC	11	TC	11
Adjoint Technique Principal 2ème classe	30h00	1	30h00	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe	31h30	2	31h30	2
Adjoint Technique Principal 1ère classe	TC	9	TC	9
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
sous-filière médico-sociale				
Puéricultrices cadre de santé (Cat. A)				
Puéricultrice	TC	1	TC	1
Puéricultrices (Cat. A)				
Puéricultrice hors classe	TC	1	TC	1
Infirmiers (Cat. A)				
Infirmier en soins généraux	TC	1	TC	1
Auxiliaires de puériculture (Cat. B)				
Auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	4	TC	4
Auxiliaire de puériculture de classe normale	28h00	1	28h00	1
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	TC	2	TC	2
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	28h00	1	28h00	1
sous-filière sociale				
Educateurs de jeunes enfants (Cat. A)				
Educateurs de jeunes enfants	TC	1	TC	1
Educateurs de jeunes enfants Cat. Exc.	TC	1	TC	1
Educateurs de jeunes enfants	28h00	1	28h00	1
Assistants socio-éducatifs (Cat. A)				
Assistant socio-éducatif	10h30	1	10h30	1
ATSEM (Cat. C)				
ATSEM principal 2ème classe	TC	3	TC	3
ATSEM principal 2ème classe	17h30	1	17h30	1
ATSEM principal 1ère classe	TC	6	TC	4

Agents sociaux (Cat. C)				
Agent social	23h30	1	23h30	1
Agent social	28h00	2	28h00	3
Agent social principal 2ème classe	31h00	1	31h00	1
Agent social principal 2ème classe	TC	2	TC	2
FILIERE ANIMATION				
Animateurs (Cat. B)				
Animateur	TC	5	TC	5
Animateur Principal 2ème classe	TC	1	TC	1
Animateur Principal 1ère classe	TC	2	TC	2
Adjoints d'Animation (Cat. C)				
Adjoint Animation	TC	7	TC	7
Adjoint Animation	5h25	0	5h25	1
Adjoint Animation	5h35	17	5h35	0
Adjoint Animation	5h36	13	5h36	13
Adjoint Animation	5h53	4	5h53	4
Adjoint Animation	5h55	6	5h55	0
Adjoint Animation	6h15	3	6h15	3
Adjoint Animation	6h39	1	6h39	1
Adjoint Animation	8h00	2	8h00	0
Adjoint Animation	8h02	1	8h02	0
Adjoint Animation	8h10	1	8h10	0
Adjoint Animation	8h31	1	8h31	0
Adjoint Animation	8h55	1	8h55	1
Adjoint Animation	9h20	2	9h20	1
Adjoint Animation	10h05	0	10h05	1
Adjoint Animation	10h27	2	10h27	3
Adjoint Animation	10h30	2	10h30	0
Adjoint Animation	11h20	5	11h20	0
Adjoint Animation	11h26	3	11h26	3
Adjoint Animation	11h34	0	11h34	1
Adjoint Animation	11h58	1	11h58	1
Adjoint Animation	12h15	2	12h15	1
Adjoint Animation	12h42	1	12h42	0
Adjoint Animation	14h02	0	14h02	1
Adjoint Animation	14h15	1	14h15	0

Adjoint Animation	14h16	1	14h16	0
Adjoint Animation	14h18	0	14h18	2
Adjoint Animation	16h45	1	16h45	1
Adjoint Animation	17h17	1	17h17	1
Adjoint Animation	18h06	2	18h06	2
Adjoint Animation	18h10	2	18h10	0
Adjoint Animation	20h23	0	20h23	1
Adjoint Animation	25h00	1	25h00	1
Adjoint Animation	25h42	0	25h42	1
Adjoint Animation	28h00	1	28h00	0
Adjoint Animation principal de 2ème classe	TC	3	TC	3
Adjoint Animation principal de 2ème classe	18h00	2	18h00	2
Adjoint Animation principal de 2ème classe	34h45	1	34h45	1
Adjoint d'animation (Petites vacances)	48h00 maxi	20	48h00 maxi	20
Adjoint d'animation (Mercredis)	8h25	10	8h25	10
Adjoint d'animation (Mercredis)	8h55	8	8h55	0
FILIERE SECURITE				
Chef de service de police (Cat. B)				
Chef de service de PM principal 2ème classe	TC	1	TC	1
Agents de police (Cat. C)				
Brigadier-Chef Principal	TC	5	TC	5
Gardien Brigadier	TC	1	TC	1
FILIERE CULTURELLE				
Assistant d'Enseignement Artistique (Cat. B)				
Assistant Principal EA 2ème classe	2h00	1	2h00	1
Assistant Principal EA 2ème classe	4h00	1	4h00	0
Assistant Principal EA 2ème classe	5h30	1	5h30	1
Assistant Principal EA 2ème classe	5h45	1	5h45	1
Assistant Principal EA 2ème classe	6h00	1	6h00	1
Assistant Principal EA 2ème classe	7h00	1	7h00	2
Assistant Principal EA 2ème classe	10h15	0	10h15	1
Assistant Principal EA 2ème classe	11h15	1	11h15	1
Assistant Principal EA 2ème classe	13h00	1	13h00	1
Assistant Principal EA 2ème classe	14h15	1	14h15	1
Assistant Principal EA 2ème classe	15h00	0	15h00	1
Assistant Principal EA 2ème classe	15h30	1	15h30	1

Assistant Principal EA 2ème classe (20h)	TC	1	TC	1
Assistant Principal EA 1ère classe	10h30	1	10h30	1
Assistant Principal EA 1ère classe	12h30	2	12h30	2
Assistant Principal EA 1ère classe	16h00	1	16h00	0
Assistant Principal EA 1ère classe	17h00	1	17h00	1
Assistant Principal EA 1ère classe	TC	1	TC	2

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENRE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

Acte à classer

2023-093

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T14-19-47.00 (MI247771009)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-093-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Création, transformation, suppression de poste

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-093.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 13:14

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 27/09/23 à 14:19

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:26

